

Permis de Feu

Ce document vise à prévenir le risque d'incendie et d'explosion lors de la réalisation de travaux par points chauds (opérations d'enlèvement de matière, de découpage, d'assemblage ou d'étanchéité), réalisés par le personnel de l'entreprise ou par une entreprise extérieure. Sa signature atteste que les différents partis ont été préalablement informés de la configuration des locaux.

- **Valable 1 jour** ; l'autorisation accordée étant clôturée par la signature du surveillant des travaux.
- **A renouveler** à chaque changement d'opérateur, de lieu de travail et/ou de méthode de travail.

AVANT

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Date

Début des travaux

Fin des travaux

Lieu

Bâtiment :

Niveau :

Atelier :

Service :

Travail effectué en présence :

de personnel

de public

Type

Soudage

Brasage

Découpage

Dégivrage

Meulage

Perçage

Tronçonnage

Descriptif du travail effectué

Matériel utilisé

Risques potentiels identifiés

MESURES DE PRÉVENTION (dans un périmètre de 10 mètres autour du lieu de travail)

Délimitation/balisage de la zone de travail

Coupure des énergies

Évacuation des éléments combustibles/inflammables

Coupure des fluides

Nettoyage, dépoussiérage, vidange, etc.

Mise en œuvre d'une ventilation appropriée

Dégazage préalable sur un volume creux
(cuve, réservoir, tuyauterie, etc.)

Contrôle de l'ambiance de travail (O₂, gaz, vapeurs)
Matériel utilisé :

Colmatage des interstices, ouvertures, fissures, traversées non calfeutrées

Inhibition de la boucle de détection incendie

Vérification du matériel utilisé

Isolation de l'installation d'extinction automatique

Protection des éléments n'ayant pu être déplacés

Matériel utilisé :

Autre

MOYENS DE PROTECTION (dans l'environnement immédiat du lieu de travail)

Réserve de sable meuble et sec, avec moyen de projection

Kits d'absorption

Extincteurs

Type :

Nombre :

RIA/PIA

Autre

PENDANT

SURVEILLANCE DU LIEU DE TRAVAIL ET DE SON ENVIRONNEMENT

Maintien des mesures de prévention et des moyens de protection

Surveillance des projections incandescentes et de leurs points de chute

Objets chauffés disposés sur des supports incombustibles sans risque de propagation

| Surveillant | Nom | Société | Fonction |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|---------|----------|
| <i>Personne formée à la première intervention et ayant une parfaite connaissance des procédures d'appel d'urgence</i> | | | |

Signature

APRÈS

SURVEILLANCE DU LIEU DE TRAVAIL ET DE SON ENVIRONNEMENT

Au minimum deux heures après la fin du travail ou avant la cessation générale du travail dans l'entreprise

Remise en service du système d'extinction automatique

Remise en service de la détection incendie

| Surveillant | Nom | Société | Fonction |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|---------|----------|
| <i>Personne formée à la première intervention et ayant une parfaite connaissance des procédures d'appel d'urgence</i> | | | |

Signature

A établir en **2 exemplaires** avant les travaux ; 1 pour chaque signataire ci-dessous.

VISAS

| | | | | |
|------------------------------------------------------------|-----|---------|----------|-----------|
| Donneur d'ordre (chef d'entreprise ou son représentant) | Nom | Société | Fonction | Signature |
| Exécutant | Nom | Société | Fonction | Signature |

Exemplaire à **conserver au minimum 72 heures** après la fin des travaux (dans le cas d'une intervention interne) et jusqu'à la fin du marché augmentée de 72 heures (dans le cas d'une intervention externe).

POUR ALLER PLUS LOIN ...

Nous vous recommandons de vérifier que le travail prévu est compatible avec les **prescriptions réglementaires** qui vous sont applicables (Code du travail, législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, règlement de sécurité dans les établissements recevant du public, etc.)

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Plan de prévention N° | Autorisation de travail N° |
| Permis de pénétrer N° | Document relatif à la protection contre les explosions |
| Consignes/instructions de sécurité | |
| Plan d'évacuation | Autre |